

# ÉTUDE SUR L'INTÉGRATION DU RISQUE DE DURABILITÉ DANS LES RAPPORTS SFCR 2022

**MOTS CLES : DURABILITE - ESG - CLIMAT - SFCR - GESTION DES RISQUES - REPORTING  
- EXERCICES CLIMATIQUES**

Le Règlement Délégué de Solvabilité 2 définit le risque en matière de durabilité comme « *un événement ou un état de fait dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survenait, pourrait avoir une incidence négative réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement ou de l'engagement* ».

Le risque de durabilité est aujourd'hui au cœur des enjeux du secteur de l'assurance, comme en témoigne le dernier rapport annuel de l'ACPR publié le 31 mai 2023 : la lutte contre le changement climatique fait partie des priorités d'action 2023. En outre, un nouvel exercice de stress test climatique appliqué au secteur de l'assurance devrait être mené dans les prochains mois par le régulateur. Ainsi, l'ACPR souligne la nécessité de poursuivre les efforts dans la prévention et la gestion du risque climatique.

La réglementation évolue également en ce sens : par exemple l'amendement au règlement Délégué 2021/1256 du référentiel Solvabilité 2, entré en vigueur en août 2022, impose la prise en compte des risques durabilité dans :

- la gouvernance ;
- la gestion des risques ;
- la politique de rémunération ;
- le principe de la personne prudente ;
- les travaux de la fonction actuarielle

En termes de reporting, le cadre réglementaire dédié à la normalisation de l'information ESG s'enrichit aussi, avec notamment le règlement sur la publication des informations extra-financières sur la finance durable (*Sustainable Finance Disclosure Regulation, SFDR*), déjà en vigueur. Sont également en cours d'élaboration : le CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) ainsi que, au niveau international, des normes de *Sustainability-related Disclosures* en réflexion à l'*International Sustainability Standard Board (ISSB)*.

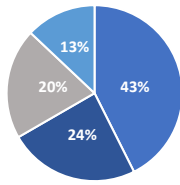
C'est dans ce contexte que le cabinet GALEA a élaboré un benchmark sur l'intégration du risque de durabilité dans les rapports SFCR au 31/12/2022, afin d'identifier le niveau d'information et le contenu apporté dans ce reporting.

## PRESENTATION DE L'ÉCHANTILLON D'ÉTUDE

L'étude a porté sur un échantillon de 54 rapports d'organismes assureurs « Solo » et 10 rapports de groupes assurantiers. Les résultats présentés par la suite concerneront l'échantillon « Solo » sauf mention explicite du périmètre groupe.

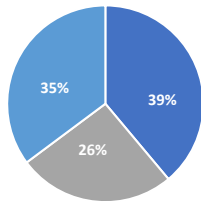
Les répartitions de l'échantillon étudié par type d'organisme assureur et principaux risques couverts sont présentés ci-après :

Répartition de l'échantillon par structure



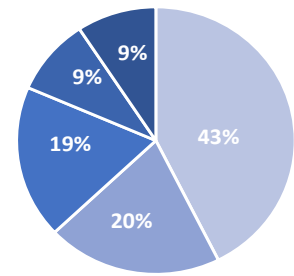
- Société d'assurance
- Mutuelle
- Institution de Prévoyance
- Société d'assurance mutuelle

Répartition de l'échantillon selon les principaux risques couverts



- Santé / Arrêt de travail
- Vie / Retraite
- MRH / Automobile

Répartition de l'échantillon par degré de maturité



- Niveau 0 - Néant
- Niveau 1 - Peu développé
- Niveau 2 - Intermédiaire
- Niveau 3 - Développé
- Niveau 4 - Très développé

Pour hiérarchiser le niveau d'information communiqué dans les rapports SFCR, cinq niveaux ont été identifiés :

- // « Niveau 0 – Néant » : risque de durabilité non évoqué ;
- // « Niveau 1 – Peu développé » : risque de durabilité abordé très succinctement (quelques phrases) ;
- // « Niveau 2 – Intermédiaire » : risque de durabilité abordé dans une ou deux sections du rapport ;
- // « Niveau 3 – Développé » : risque de durabilité abordé dans plus de deux sections ;
- // « Niveau 4 – Très développé » : risque de durabilité évoqué dans plusieurs sections avec des paragraphes très détaillés.

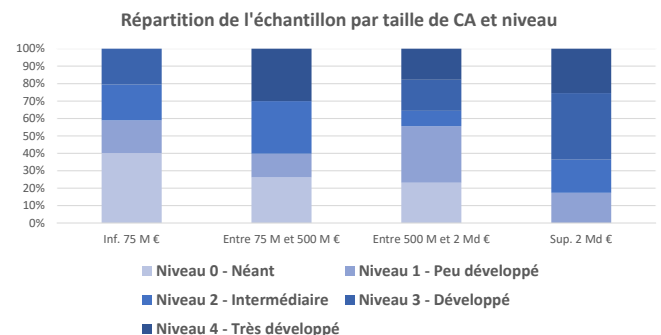
## ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON SELON LE NIVEAU D'INFORMATION SUR LE RISQUE DE DURABILITÉ

Comme illustré sur le graphique ci-dessous, plus de la moitié des acteurs de l'échantillon ont communiqué sur le risque de durabilité dans leurs rapports SFCR. Cependant, la majorité de ces rapports abordent le sujet de manière succincte, au niveau 1 (peu développé). On note toutefois que 19% des rapports ont consacré un paragraphe spécifique au risque de durabilité dans une ou deux sections du rapport. De plus, cinq rapports se démarquent en étant très développés, atteignant le niveau 4, avec des paragraphes très détaillés sur le sujet.

Les constats sont relativement similaires pour l'échantillon des 10 SFCR groupe.

## ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON SELON LA TAILLE ET LES RISQUES COUVERTS

Une analyse de la répartition de l'échantillon selon le chiffre d'affaires et le niveau d'information sur le risque de durabilité dans les rapports SFCR révèle une corrélation entre la taille de l'organisme (mesurée par le chiffre d'affaires) et le niveau d'information fourni sur le risque de durabilité. Les structures de plus grande taille tendent à fournir un niveau d'information plus élevé concernant le risque de durabilité dans leurs rapports, comme le montre le graphique ci-dessous :



En revanche, aucune corrélation apparente n'est observée entre le type de risque couvert et le niveau d'information fourni sur le risque de durabilité dans les rapports.

## ANALYSE DU CONTENU DES RAPPORTS SFCR

Parmi les rapports qui mentionnent la notion de risque de durabilité, une majorité abordent le risque de transition. Le risque physique est indiqué dans un peu moins de la moitié, et le risque de responsabilité dans environ 20% des rapports.

Les informations fournies dans les rapports sont principalement qualitatives, avec peu de données chiffrées concernant l'évaluation des risques ou la stratégie d'investissement. Sur l'ensemble de l'échantillon, seuls deux rapports précisent des objectifs quantitatifs en matière d'investissements verts ou socialement responsables, ainsi que de désinvestissements dans les énergies fossiles.

Plusieurs thèmes clés ont été abordés dans chaque section :

// Dans la section "Activité et résultats", des observations concernant l'impact des événements climatiques sur la sinistralité sont parfois indiquées. Des stratégies visant à limiter les placements dans les énergies fossiles et à favoriser les investissements durables peuvent être décrites. Certaines gammes de produits RSE (en épargne) sont également mises en avant.

Certains acteurs mentionnent également les actions mises en place en interne, telles que la réduction de la consommation énergétique et les initiatives visant à minimiser les déchets plastiques.

// Dans la section "Système de gouvernance", des acteurs mettent l'accent sur le rôle de la fonction gestion des risques dans l'identification et l'évaluation des risques de durabilité, ainsi que les éventuels scénarios ORSA réalisés.

Des formations dispensées aux administrateurs sur les impacts du climat dans le secteur de l'assurance sont également mentionnées.

Enfin, certains rapports décrivent la prise en compte des risques de durabilité dans la politique de rémunération des dirigeants.

// En ce qui concerne la partie "Profil de risque", des détails sur les types de risques de durabilité auxquels la structure est confrontée (physique, transition, responsabilité) sont parfois décrits. Les éventuels dispositifs de gestion des risques mis en place, et notamment les stratégies d'investissement peuvent être citées. Certains acteurs soulignent également le risque de non-conformité à la réglementation, ainsi que le risque de défaillance des systèmes d'information à la suite d'un événement climatique.

## CONCLUSION

En conclusion, l'étude montre une intégration du risque de durabilité dans la majorité des rapports SFCR de l'échantillon étudié, bien que le niveau d'information communiqué soit assez hétérogène. On note une communication plus riche chez les organismes de grande taille.

Ainsi, la communication concernant la gestion des risques de durabilité évolue, du fait des enjeux croissants pour le secteur de l'assurance. La réalisation d'exercices climatiques, et notamment ceux prévus par l'ACPR dans les prochains mois, contribueront à renforcer la connaissance et la mesure des impacts des risques de durabilité pour le secteur, et pourront alimenter les différents reporting produits.

**Les consultants de GALEA sont à votre disposition pour vous accompagner sur la gestion du risque de durabilité en assurance, et notamment sur le traitement des données climatiques, l'évolution des modèles, la conduite de stress tests ou encore la dispense de formations.**

<https://www.galea-associes.eu/>

//galea